



Rapport annuel 2015

Sommaire

Partie 1	Procès-verbal de la 14^e session du Parlement du 28 novembre 2015 à la Maison du Sport, à Ittigen	2
Partie 2	Rapport annuel	
2.1	Président central	6
2.2	Directeur	6
2.3	Commission de championnat indoor (CCHI)	9
2.4	Commission de championnat beach (CCHB)	11
2.5	Commission fédérale d'arbitrage (CFA)	13
2.6	Commission de la relève indoor (CRI)	16
2.7	Commission de la relève beach (CRB)	17
2.8	Commission des entraîneurs Swiss Volley & Groupe spécialisé J + S Volleyball	17
Partie 3	Rapport annuel	
3.1	Annexe au rapport annuel 2015–Finances	18
3.2	Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley	31
Partie 4	Annexe des statistiques	
4.1	Licences/Clubs dès 1969	32
4.2	Développement du nombre des licences	33
4.3	Sortes de licences par région/Distribution des votes	34
4.4	Licences par région et sexe/Sortes de licences	35
4.5	Répartition des classes d'âge	36

1. Procès-verbal de la 14^e session du Parlement du 28 novembre 2015 à la Maison du Sport, à Ittigen

Le présent procès-verbal ne contient que les argumentations et les décisions déterminantes. Un enregistrement de la session du Parlement (MP3) ainsi que les différentes présentations peuvent être obtenus auprès du bureau de Swiss Volley.

1. Accueil

Le président Bernard Hominal déclare la session ouverte à 10h00 dans la salle de séance de la Maison du sport à Ittigen et salue les personnes invitées présentes (voir liste) ainsi que les représentant-e-s du Parlement.

Outre le Comité central et le bureau, Bernard Hominal salue également les personnes suivantes:

les membres sortants et nouvellement élus des commissions de la CEV et de la FIVB, dont il loue tout spécialement les qualités;

Anne-Sylvie Monnet, membre du Conseil exécutif de Swiss Olympic et directrice Volleyball Swiss Volley;

Peter Übersax, vice-président du Tribunal de la Fédération;

Peter Bohnenblust, membre du Tribunal de la Fédération;

Hansjörg Dürst, président de l'instance de recours;

Alexis Schoeb, membre de l'instance de recours;

Stefan Schmutz, président de la commission de gestion;

Stefan Thommen, membre de la commission de gestion;

Marc-André Racine, membre de la commission de gestion;

Heinz Tschumi, président de la commission fédérale d'arbitrage;

Alain Fischbacher, membre de la commission de championnat indoor;

Nina Betschart et Nicole Eiholzer, championnes d'Europe M22 en 2015 et médaillées d'or aux Jeux Européens de 2015 à Bakou;

Georges Schneider, président de Swiss Volley Friends;

Michel Bolle, candidat à la présidence du Comité central;

Dominik Joos, candidat à la présidence du Comité central;

Nora Willi, membre du Comité central et candidate à la présidence de ce dernier.

Les personnes présentes observent une minute de silence en hommage aux membres défunts de Swiss Volley et, en particulier, à Christoph Stern, président du Comité central, décédé en juin. Bernard Hominal fait l'éloge des mérites de Christoph Stern. Par acclamation, ce dernier est élu premier président d'honneur de Swiss Volley.

Les représentants du Parlement du volleyball ont été convoqués à la 14^e session parlementaire de Swiss Volley le 27 octobre 2015, conformément au règlement. La 14^e session parlementaire a donc le droit de délibérer et de statuer selon les statuts.





Aucun souhait de modification de la liste des points à l'ordre du jour n'a été formulé.

2. Informations de Swiss Volley

À l'aide d'une présentation, Werner Augsburger fournit des informations concernant les activités passées, actuelles et futures de Swiss Volley.

3. Élection des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont élus à l'unanimité:

Stephan Grieder
Georges Schneider

4. Détermination et communication de la répartition des voix

Nombre de voix le plus élevé possible	62
Total des représentants présents du Parlement	60
Majorité des 2/3	40
Majorité simple	31

Bernard Hominal précise que la majorité des 2/3 est applicable pour la modification des statuts.

5. Fixation du montant des cotisations des membres

Le montant des cotisations des membres pour la saison 2016/2017 est approuvé à l'unanimité.

6. Approbation du budget

Martin Deubelbeiss, chef Finances & Administration au sein du bureau, présente le budget 2016.

Il commente les diapositives concernant l'évolution du nombre de licences, les fonds propres et les comptes de résultats globaux 2016, qui présentent un résultat équilibré malgré un léger déficit de CHF 10 000.-. Lors de sa séance du 15 octobre 2015, la commission de gestion a recommandé, en vue de la stratégie 2020, d'analyser les besoins précis en matière de fonds propres avant de définir un nouvel objectif (jusqu'ici: CHF 1 mio.).

Le budget présente des recettes de CHF 6 334 500 et des charges de CHF 6 344 500.

Martin Deubelbeiss explique à l'aide de sa présentation le développement des recettes et des différentes positions de charges. Les domaines des charges du sport d'élite et du sport de performance de la relève sont expliqués avec les détails des différents types et centres de coûts.

Martin Deubelbeiss explique où en est le projet Volley IT 2.0. Trois experts externes ont pu être trouvés pour surveiller ce dernier. Un cahier des charges a été établi pour la phase d'évaluation, qui devrait prendre fin au printemps 2016.

Regula Rügge, de Swiss Volley Région Argovie, craint que le Parlement ne dispose plus d'un aperçu transparent des coûts. Martin Deubelbeiss lui assure que les coûts en question seront présentés isolément au Parlement, de façon transparente et dans tous leurs détails. Le déménagement à Ittigen (Maison du Sport) a permis une réduction des charges.

Stav Jacobi, de la Conférence LNA, interprète les chiffres présentés comme suit: seule une petite partie des profits générés par l'augmentation du prix des licences a profité au sport d'élite alors que près d'un tiers a été alloué à tout autre chose que le sport. Werner Augsburger explique qu'il a toujours été clair que la plus grande partie des investissements seraient dévolus à la relève et, que du fait du label, une somme conséquente profiterait aussi au sport de masse. La somme allouée au sport d'élite a été investie comme prévu. Dans l'ensemble, les ressources ont été utilisées comme promis et planifié. Par ailleurs, un état de ces ressources est régulièrement présenté à la CPR. Stav Jacobi souhaite une présentation plus détaillée de la répartition entre sport de masse et sport de la relève. Le bureau examine cette demande en vue du prochain Parlement.

Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité.

7. Statuts/règlements (modification des statuts)

Art. 26, alinéa 1 Conférences

actuel:

¹ Les conférences discutent de dossiers importants pour la fédération et font des recommandations à

l'intention du Comité central et du Parlement du volleyball. Le Comité central édicte un règlement de gestion pour les conférences.

nouveau:

¹ Les conférences discutent des dossiers importants pour la fédération et font des recommandations à l'intention du Comité central et du Parlement du volleyball. **Dans certains cas, des compétences décisionnelles peuvent leur être accordées, pour autant que l'affaire en question ne relève pas exclusivement du Parlement du volleyball.**

Le Comité central édicte un règlement de gestion pour les conférences.

Modification du règlement du Parlement

Art. 4 Autres membres du Parlement

actuel:

¹ La Conférence de ligue nationale A, la Conférence de ligue nationale B/1^{ère} ligue, le Beach Council national, le Beach Council régional, la Conférence d'arbitrage, la Conférence des formateurs et des entraîneurs et la Conférence des joueurs élisent parmi leurs membres quatre parlementaires officiels pour le Parlement du volleyball. Si la participation d'un parlementaire n'est pas possible, un autre membre peut le remplacer. Ce changement doit être communiqué le plus tôt possible au bureau.

nouveau:

¹ La **Conférence Swiss Volley League**, la Conférence de ligue nationale B/1^{ère} ligue, le Beach Council national, le Beach Council régional, la Conférence d'arbitrage, la Conférence des formateurs et des entraîneurs et la Conférence des joueurs élisent parmi leurs membres quatre parlementaires officiels pour le Parlement du volleyball. Si la participation d'un parlementaire n'est pas possible, un autre membre peut le remplacer. Ce changement doit être communiqué le plus tôt possible au bureau.

Ces modifications sont approuvées par 54 voix pour et 4 voix contre.

8. Demandes

Aucune demande n'a été faite.

9. Elections

9.1 Président central

Pour l'élection du président du Comité central, Peter Übersax, vice-président du Tribunal de la Fédération,

est élu à l'unanimité comme président du jour. Il explique la procédure électorale en détail.

Ladite procédure est approuvée à l'unanimité.

Le Comité central demande l'octroi d'un temps de parole de 5 minutes à chaque candidat-e, par ordre alphabétique. Ensuite, les candidat-e-s répondront aux questions du Parlement.

Stav Jacobi, de la Conférence LNA, présente une contreproposition accordant un temps de parole illimité aux candidat-e-s.

La proposition du Comité central prévoyant une limitation du temps de parole est adoptée par 38 voix pour, 15 voix contre et 6 abstentions.

Candidat-e-s:

Michel Bolle
Dominik Joos
Nora Willi

Résultats du 1^{er} tour:

Michel Bolle	3
Dominik Joos	24
Nora Willi	31

Nora Willi est élue au 1^{er} tour avec 31 voix.

Elle remercie le Parlement du volleyball pour sa confiance.

9.2 Organe de révision

Au nom du Comité central, Bernard Hominal propose de réélire comme organe de révision l'entreprise T+R SA, Gümligen, représentée par Beat Nydegger.

T+R SA, Gümligen, est réélue à l'unanimité.

10. Honneurs

Le Parlement prend congé de Renato Colbrelli, président de Swiss Volley Région Soleure, en son absence.

Roger-René Müller, président sortant de Swiss Volley Région Argovie, Aloys Fischer, ancien président de la commission des juristes de la CEV, et Jan Rek, ancien président de la commission européenne d'arbitrage, se sont engagés de nombreuses années dans leur région et au sein d'organes nationaux/in-

ternationaux. Werner Augsburger salue leur contribution et leur remet un cadeau.

Philippe Saxer félicite Nina Betschart et Nicole Eiholzer pour leurs performances et leurs médailles. Il remet un cadeau à chacune. Les sportifs Yves Hausseiner et Florian Breer sont honorés, en leur absence, pour leur médaille de bronze au CHE M18.

Bernard Hominal félicite Deborah Frey pour son élection à la Chambre de Médiation de la CEV, Alain Fischbacher pour son élection à la Commission Juridique de la CEV, Dirk Decher pour son élection à la Commission européenne de beach volley et Stav Jacobi pour son élection au Conseil d'administration de la FIVB en tant que membre coopté. Il remet un cadeau à chacun.

Bernard Hominal félicite Nicole Eiholzer pour ses succès sportifs. La joueuse se voit décerner l'épingle du mérite par acclamation. Bernard Hominal lui remet l'épingle et un cadeau.

12. Divers

Werner Augsburger remercie Bernard Hominal pour son engagement comme président par intérim et sa disponibilité. Il lui remet un cadeau.

Bernard Hominal remercie le bureau pour son travail.

Les mutations des clubs sont mentionnées en annexe.

La prochaine session du Parlement aura lieu le 26 novembre 2016 à la Maison du Sport à Ittigen.

Bernard Hominal remercie le duo d'interprètes Rita Grobberio et Monika Korba, et leur remet un bouquet de fleurs.

Bernard Hominal remercie tous les participants pour leur présence et leur grand soutien et les invite au repas de midi.

La 14e session du Parlement du volleyball se termine à 12h45.

Berne, le 28 novembre 2015

Swiss Volley

Pour le procès-verbal

Le président



Martin Deubelbeiss



Bernard Hominal



2. Rapport annuel

2.1 Président central / 2.2 Directeur

Le 3 juin 2015, le président de longue date de Swiss Volley, Christoph Stern, nous a quittés. La nouvelle de sa disparition a été très difficile à accepter pour nous tous. Christoph Stern a marqué durablement le destin de Swiss Volley en occupant la fonction de président durant douze ans. Le Comité central a veillé à ce que Bernard Hominal assure la conduite de la fédération par intérim jusqu'à la tenue du Parlement du 28 novembre. Lors du 14^e Parlement de Swiss Volley, Madame Nora Willi est devenue la première femme élue à la tête de Swiss Volley.

Volleyball indoor

Pour le volleyball suisse, le million de francs supplémentaire provenant de l'augmentation du prix des licences à partir de la saison 2014 / 2015 a été un grand pas en avant: ces moyens ont notamment permis de réaliser un travail important à la base, dont ont profité en premier lieu les quatre équipes nationales de la relève de Swiss Volley. Les deux responsables de la relève ont travaillé en étroite collaboration avec les associations régionales pour élaborer les concepts régionaux de la relève. En outre, un guide technique et des vidéos ont été réalisés pour orienter le travail effectué avec la relève en Suisse. L'élaboration d'autres guides est également prévue dans le domaine tactique et athlétique.

Sur le plan sportif, le bilan 2015 est réjouissant, surtout dans le domaine de la relève. En janvier, l'équipe nationale des filles M18 a disputé les qualifications des CHE jeunesse pour la première fois. Avec une victoire contre la France et deux défaites contre la Serbie et l'Ukraine, l'équipe suisse a terminé 3^e du tournoi. Les jeunes Suissesses n'ont certes pas réussi à se qualifier pour le tour final des CHE, mais elles ont vécu une première expérience internationale importante. Durant l'été 2015, les quatre équipes nationales de la relève ont également pris part à des compétitions officielles pour la première fois. Les juniors suisses ont terminé le Championnat M19 WEVZA qui se tenait en Espagne à la 6^e place, tandis que les juniors sont parvenues à décrocher une magnifique médaille de bronze lors du Championnat M18 WEVZA organisé en France. Au niveau jeunesse, les Championnats WEVZA M16 (filles) et M17 (garçons) ont pu être organisés pour la pre-

mière fois. Chez les garçons, notre équipe nationale a pu fêter une excellente médaille de bronze en Italie. Les filles ont terminé le tournoi qui se déroulait en Espagne à la 5^e place.

Les équipes nationales élite hommes et dames ont toutes les deux participé à l'Universiade à Gwangju (KOR), où l'équipe masculine a obtenu un magnifique classement dans le top 10. Les dames, qui n'avaient plus participé aux Universiades depuis environ 20 ans, ont terminé le tournoi à une bonne 11^e place. Notre équipe nationale n'a malheureusement pas pu participer à l'édition 2015 du Montreux Volley Masters.

Beach volley

Cadre national de beach volleyball

Cap sur les Jeux Olympiques

La saison 2015 sera axée sur la qualification pour les Jeux Olympiques d'été 2016 à Rio de Janeiro (BRA). De précieux points ont été engrangés lors de tous les tournois du FIVB World Tour afin d'obtenir la qualification pour les Jeux grâce au classement olympique (places dans le top 16).

En plus de ce classement, les équipes ont la possibilité de s'assurer une place de quota pour Rio 2016 par le biais de la Coupe continentale CEV (similaire à la Coupe Davis en tennis). Les équipes suisses masculines et féminines ont franchi le troisième tour avec succès et participeront dès lors au quatrième tour de la Coupe continentale CEV en 2016. Elles ont donc toujours une chance d'obtenir un billet pour les Jeux Olympiques.

Hommes

Le cadre national, dirigé par le sélectionneur Markus Egger et les entraîneurs nationaux Marc Gerson et Michael Suter, a entamé la préparation à la saison 2015 fin novembre 2014 avec douze athlètes au total (de la relève au cadre olympique). Le Beachcenter de Berne a permis à Swiss Volley de préparer les athlètes sur douze mois dans des conditions optimales.

Grâce au FIVB Open organisé pour la première fois à Lucerne en mai 2014, les équipes masculines ont pu entrer en scène tôt dans la saison à domicile. Nico



Beeler – qui a fait ses débuts au World Tour avec ce tournoi – et Alexei Strasser se sont qualifiés haut la main pour la demi-finale. Avec cette performance, les deux athlètes ont montré qu'il faudra compter sur eux au niveau mondial dans les années à venir.

Les joueurs de la relève bâlois Yves Haussener et Florian Breer ont fait preuve de constance, confirmant leur forme en remportant la médaille de bronze aux CHM M18 2015 après leur titre des CHM M17 l'année précédente.

Dames

Avec Nadine Zumkehr/Joana Heidrich, Isabelle Forrer/Anouk Vergé-Dépré et Tanja Goricanec/Tanja Hüberli, trois équipes nationales féminines ont pris le départ de la saison du World Tour 2015. Grâce à des résultats très constants lors de ces tournois internationaux, les équipes Zumkehr/Heidrich et Forrer/Vergé-Dépré se sont assurées une position importante dans le principal panel de participants de la saison olympique 2016. Avec le match de finale suisse aux CEV Masters de Bienne, les deux équipes nous ont offert un moment fort à domicile. La deuxième moitié de la saison, la courbe de forme et de réussite des deux duos est encore montée, ce qui leur a garanti de précieux points pour le classement olympique. Au classement actuel, l'équipe Forrer/Vergé-Dépré occupe la 12^e place et l'équipe Zumkehr/Heidrich la 13^e (état au 21 octobre 2015). La fin de la saison a finalement connu une pluie de médailles internationales: les deux équipes sont montées sur le podium lors des deux FIVB Open à Xiamen (CHN) et à Sotchi (RUS). Nadine Zumkehr et Joana Heidrich ont même remporté la médaille d'or à Xiamen – première équipe suisse à le faire depuis 2012.

Lors des premiers Jeux Européens à Baku (AZE), Nina Betschart et Nicole Eiholzer ont remporté un autre grand titre en 2015, parachevant leur excellente performance en défendant leur titre lors du CHE M22.

Collaboration avec l'armée suisse

En 2015, les athlètes suivants ont eu la possibilité de suivre l'école de recrues de sport d'élite à Macolin: Nico Beeler, Nicole Eiholzer, Gabriel Kissling, Mirco Gerson et Marco Krattiger.

Les fantastiques conditions d'entraînement à Macolin ont permis aux jeunes athlètes de se concentrer à 100% sur le sport et sur leur carrière. Nicole Eiholzer est en outre la première femme de Swiss Volley à suivre l'école de recrues à Macolin. Après l'école de recrues, les diplômés de sport peuvent utiliser jusqu'à 130 jours de service pour les camps d'entraînement et les tournois.

Généralités

Les succès des catégories de la relève montrent que Swiss Volley est sur la bonne voie en matière d'encouragement des jeunes athlètes dotés d'un potentiel et que la Suisse peut continuer à faire partie des meilleures nations de beach volley. La saison 2015 a toutefois aussi témoigné du développement rapide de la discipline: de nombreux pays font beaucoup d'efforts en matière de finances et d'infrastructures pour promouvoir leurs athlètes. Les mesures actuelles mises en œuvre par Swiss Volley dans le domaine de l'élite et de la relève revêtent donc une grande importance pour rester dans le haut niveau international. Ces mesures doivent être développées et optimisées à court et moyen termes.

Compétitions dans les ligues nationales de Swiss Volley

Comme la saison dernière, Volero Zürich (dames) et #Dragons Lugano (hommes) ont représenté la Suisse lors de la Ligue des champions de volleyball CEV. La coopérative Indoor Sports a été créée en mai. Son Conseil d'administration est composé de membres des fédérations d'unihockey, de handball, de basket-ball et de volleyball ainsi que de représentants de la Mobilière et de Furrer, Hugi & Partner de Berne. Swiss Volley a eu l'honneur de voir un de ses membres élu au poste de premier président du Conseil d'administration d'Indoor Sports. Cette plateforme marketing a pour but premier de mieux faire connaître les quatre sports de salle auprès du public. Dans le cadre d'Indoor Sports, le volleyball a pu mettre en œuvre le projet pilote web live exclusif en collaboration avec la SSR SRG. Le Comité central et la Conférence LNA se sont intensivement penchés sur la question de l'éventuelle transformation de la «Conférence LNA» en «Conférence Swiss Volley League».

Finances

L'augmentation du prix des licences a eu un impact considérable sur l'année 2015. La deuxième grande partie du programme «un million» a pu être mise en œuvre, particulièrement dans les domaines de la relève et de l'élite. Davantage de moyens ont également pu être investis dans le label grâce à au montant mis à disposition par les sponsors dans le volleyball qui a entre-temps été revu à la hausse. En outre, le processus d'évaluation pour le projet Volley IT 2.0 a été approuvé et démarré. Un nouveau montant substantiel a pu être provisionné pour ce projet aussi en 2015.

Membres

Le nombre de membres de plus de 35 000 personnes licenciées n'a pu être maintenu que grâce à la Easy League dans le volleyball:

- Le nombre de licenciés dans le beach volley est légèrement supérieur à celui de l'année précédente.
- L'Indoorvolley Easy League a pu être fortement développée dans une région grâce à la collaboration avec une association cantonale de gymnastique. Cet exemple doit être discuté dans d'autres régions.
- Grâce à l'augmentation du prix des licences, les deux projets scolaires «school volley» et «Volley Games» continuent d'être organisés sans sponsor. En 2015, un concept a été élaboré pour réorganiser et regrouper les deux projets scolaires. Il sera mis en œuvre pour la première fois en 2016.

Pour la suite du développement du volleyball suisse, c'est en fin de compte le travail dans les régions et dans les clubs qui est décisif. Swiss Volley possède un concept de la relève complet. En 2015, les régions et les deux responsables de la relève ont développé des concepts régionaux de la relève, censés mettre en œuvre les priorités du concept de la relève nationale. Dans ce cadre, des moyens financiers ont été mis à la disposition des régions. Swiss Volley soutient désormais activement les régions dans la mise en œuvre des concepts régionaux de la relève.

Personnel

Lors du Parlement du volleyball qui s'est tenu en novembre, Nora Willi a été élue comme nouvelle présidente. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction. En beach volley, Michael Meyenberg a été engagé comme responsable de la relève et de la formation pour succéder à Stefan Kobel.

Marco Krattiger, le premier sportif de haut niveau apprenti chez Swiss Volley, a terminé son apprentissage d'employé de commerce avec brio. Il sera employé par Swiss Volley à un faible taux d'activité tant qu'il continuera à se consacrer principalement à sa carrière de joueur de beach volley professionnel. En août, Bastian Kiss débutera son stage en tant qu'apprenti sportif de haut niveau.

À titre posthume nous tenons à remercier une nouvelle fois Christoph Stern pour ses longues années d'engagement en faveur de la famille du volleyball. La très bonne collaboration entre le bureau et le Comité central durant cette période difficile a nettement permis au volleyball suisse de continuer à se développer avec beaucoup de motivation et de continuité. Comme dans tous les autres sports, nous avons encore et toujours besoin de bénévoles et de l'engagement infatigable des différents membres. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons remercier encore tout particulièrement et avec beaucoup de respect l'ensemble des bénévoles et des personnes engagées dans la «Suisse du volleyball». Nous avons hâte de nous retrouver à Bienne, où aura lieu le prochain grand événement continental, avec le Championnat d'Europe CEV de beach volley du 1^{er} au 5 juin 2016, ainsi naturellement qu'à Lucerne, qui accueillera les CHM M21 FIVB de beach volley du 11 au 16 mai 2016. Nous souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction à notre nouvelle présidente élue, Nora Willi, pendant sa première année de mandat.

Bernard Hominal
Président Swiss Volley a.i.

Werner Augsburger
Directeur Swiss Volley



2.3 Commission de championnat indoor (CCHI)

Personnel

Au cours de l'année 2015, il n'y a eu aucun changement dans la composition de la commission.

Au 31 décembre 2015, la CCHI se composait comme suit:

- Alain Fischbacher (président)
- Liliane Hauser
- Hans Kurmann
- Hedy Hauser
- Benoît Gogniat
- Aurèle Muller

Dans le domaine administratif, pour les affaires quotidiennes ainsi que lors des séances, la CCHI a été comme ces dernières années assistée de manière compétente et engagée par deux membres du bureau, Alessandro Raffaelli et Joël Nydegger.

La commission est composée de manière homogène et tient compte aussi bien des aspects régionaux que des aspects spécifiques au sexe, professionnels et linguistiques, ainsi que du sport de masse et

d'élite. La participation des Romands au sein de la commission est particulièrement réjouissante.

Séances

Durant l'année sous revue, la CCHI s'est réunie pour sept séances en soirée au bureau de Swiss Volley à Berne. Pour des raisons de calendrier, il a malheureusement été impossible d'organiser une séance de coordination commune avec des représentants de la CCHI, de la Commission de la relève, du bureau, des chefs sportifs et du CC de Swiss Volley afin de discuter des modifications du règlement prévues pour la saison 2015/2016.

Décisions importantes

Outre les usuels retraits tardifs des ligues nationales, il convient notamment de mentionner deux cas survenus durant l'année sous revue:

Au terme d'un match très serré de 1re ligue, des propos antisportifs à l'égard de l'arbitre ont été publiés sur le compte Facebook d'une joueuse impliquée. Considéré comme une violation de la Charte d'éthique par la CCHI, ce comportement a été sanctionné par une amende de CHF 200.–. Quant à la



Commission régionale d'arbitrage qui a pris la défense de l'arbitre sur le site Internet de l'association régionale, tout en rejetant la faute sur l'équipe concernée sans attendre la décision de la CCHI et en citant nommément le club concerné, elle a reçu un avertissement.

Dans le deuxième cas, une équipe féminine de LNA a protesté contre un score erroné. Une analyse de la situation a permis de révéler que la marqueuse de l'équipe à domicile avait attribué un point à la mauvaise équipe au début du set, ce qui a entraîné des erreurs au niveau du score et des rotations. Après que la CCHI a accepté le protêt et ordonné un nouveau match, l'instance de recours a décidé qu'une telle erreur au niveau du score ne pouvait pas être contestée dans la mesure où les arbitres sur le terrain ont vérifié la feuille de match et validé le score.

Charge de travail / points essentiels

La majeure partie des décisions continue d'être discutée et prise par courriel. Pour les cas ne présentant pas trop de complexité, cette méthode s'est avérée efficace et concluante, de sorte qu'elle a été maintenue pour l'année sous revue. La CCHI ayant dans une première phase publié ses décisions en principe sans motifs avec communication orale des motifs, la charge de travail de la CCHI a été maintenue à un niveau raisonnable. Néanmoins, l'année 2015 a été marquée par une forte augmentation du nombre de litiges entre les équipes, sur lesquels la CCHI a dû statuer en dernier recours.

Par ailleurs, les modifications apportées au règlement ont engendré un surplus de travail non négligeable cette année également. Durant toute l'année, la CCHI prend note des propositions et des

idées de modifications possibles afin de les réunir en janvier de l'année suivante, de les discuter en détail et de remettre au CC pour approbation ou refus des demandes fondées. Cette manière efficace de procéder a fait ses preuves.

Rétrospective / perspectives

La tendance à la hausse de fin 2014 s'est malheureusement confirmée, faisant augmenter encore le nombre de cas à traiter durant l'année sous revue. En effet, la CCHI a dû prendre presque deux fois plus de décisions que l'année précédente. Au moins, la tendance semble diminuer à nouveau pour l'année 2016.

Pour terminer, je souhaite remercier une nouvelle fois tous les membres de la commission pour le travail fourni durant l'année, ainsi que pour leur engagement et le climat de travail agréable. Comme chaque année, un merci particulier va aux deux représentants du bureau qui, grâce à leur infatigable engagement et à leurs travaux préliminaires, permettent à la CCHI de travailler efficacement. Je suis convaincu que l'ambiance collégiale au sein de la CCHI et les relations positives avec le bureau et le CC pourront être maintenues à l'avenir.

Je souhaite aux clubs membres des ligues nationales plein succès pour la saison 2016 et d'un point de vue sportif une bonne fin de saison 2015/2016.

Pour le bien de toutes les parties impliquées, je les invite à traiter les éventuels problèmes le plus tôt possible et à se montrer conciliants.

Alain Fischbacher
Président de la CCHI



2.4 Commission de championnat beach (CCHB)

Personnel

En 2015, il y a eu des changements dans le personnel de la Commission de championnat beach (CCHB). Dernièrement, Dirk Decher l'a rejointe. Nous le remercions chaleureusement de prendre le temps de faire profiter notre commission de ses compétences.

La CCHB se compose comme suit:

- Martin Ruprecht (président)
- Michael Bleiker
- Dirk Decher
- Ruedi Kunz
- Christian Wandeler
- Patrizia Waldvogel
- Hannes Wyder

De Swiss Volley:

- Philippe Saxer
- Monika Hirsbrunner

Rétrospective 2015

- Le nombre de licences de beach continue d'augmenter: de 2230 en 2014, il est passé à 2290 en

2015. Parmi les détenteurs, on compte 1354 femmes et 936 hommes.

- Compétitions internationales: pour la première fois, le FIVB Grand Slam Gstaad s'est déroulé dans le cadre des nouvelles Swatch Major Series. Il reste un tournoi à très grand succès. Lucerne a accueilli sa première édition du FIVB Open. Ce tournoi a enthousiasmé et s'est soldé par une réussite totale! Les CEV Masters Bienne ont eu lieu pour la deuxième fois et ont impressionné tant par la grande qualité de leur organisation que par la beauté de leur cadre. De nombreuses expériences de l'année dernière ont pu être mises à profit.
- A1: déroulement des tournois quasiment sans problèmes. La série de tournois a eu lieu à Zurich, Locarno, Genève, Bâle, Olten, Rorschach et Berne. Elle était organisée pour la première fois par Michi Bleiker et Peter Thoma, de Swiss Beachevent GmbH. Christian Wandeler fournit encore le soutien nécessaire.
- A2: en 2015, cinq tournois ont eu lieu (Sursee, Laufen, Brigue, Ilanz et Kloten). Les joueurs ont qualifié ces événements de bons à excellents.



- A3: onze tournois féminins et douze tournois masculins ont été organisés en 2015. Les améliorations apportées à la planification ont fait leurs preuves. La plupart des tournois ont attiré beaucoup de participants, sauf à Genève, où les cinq tournois prévus ont dû être annulés. Un groupe de travail vérifie quelles possibilités se présentent pour les catégories A en 2016.
- JBT: au total, 169 tournois ont été organisés. La clé de répartition de la Commission de la relève se révèle payante. La plupart des tournois ont attiré beaucoup de participants et se sont bien déroulés. Pour la deuxième fois, Kloten a organisé un excellent CS pour les JBT. Un grand merci pour cet investissement de taille.
- Tour B: au total, 402 tournois B ont été organisés, soit un peu moins que par le passé (427 tournois en 2014). En 2015 également, la majorité des tournois ont eu lieu dans les régions suivantes: Argovie, Berne, Zurich, Suisse centrale et Soleure. Sarnen a organisé avec succès le CS de la catégorie B.
- Easy League: un championnat a eu lieu dans trois régions, réunissant 259 joueuses et joueurs.
- **Nous proposons désormais une Open Beach-volley League!** Dans ce cadre, les joueurs peuvent trouver facilement et partout des partenaires de beach volley grâce à une application.

Plus d'informations sur:
openbeachvolleyleague.org/fr

Places de podium suisses lors de tournois internationaux en 2015

FIVB Open à Sotchi	Argent	Isabelle Forrer et Anouk Vergé-Dépré
FIVB Open à Sotchi	Bronze	Nadine Zumkehr et Joana Heidrich
FIVB Open à Xiamen	Or	Nadine Zumkehr et Joana Heidrich
FIVB Open à Xiamen	Bronze	Isabelle Forrer et Anouk Vergé-Dépré
Jeux Européens	Or	Nina Betschart et Nicole Eiholzer
CHE M22	Or	Nina Betschart et Nicole Eiholzer
CHE M18	Bronze	Florian Breer et Yves Haussener

Perspectives 2016

- Pour 2016, les points forts suivants nous attendent:
 - Jeux Olympiques à Rio de Janeiro;
 - CHM FIVB M21 à Lucerne;
 - CHE CEV à Bienne;
 - Swatch Major Series à Gstaad;
 - CS de beach de la cat. A à Berne (Place fédérale);
 - CS de beach de la cat. B à Berne (Beachcenter);
 - CS de beach de la cat. JBT à Tenero.

Je remercie tous les membres de la commission et les représentants du bureau de Swiss Volley pour leur agréable collaboration. Je vous souhaite à tous une belle saison de beach volley.

Martin Ruprecht
 Président de la CCHB



2.5 Commission fédérale d'arbitrage (CFA)

Les membres de la CFA sont les suivants:

- Heinz Tschumi (président)
- Patrizia Waldvogel
- Jan Rek
- Christian Nellen
- Christian Wolf
- Matthias Pfister
- Nadine Wyler-Hefti

De Swiss Volley:

- Evelyne Müller

Séances

La CFA a redéfini son orientation stratégique lors d'une réunion à huis clos de deux jours au printemps 2015. La création du nouveau secteur RH/Planification et recrutement est le résultat majeur de cette réunion. Ce secteur devrait nous permettre d'intensifier la promotion des arbitres du cadre national.

Par ailleurs, la commission s'est réunie longuement à cinq reprises pour aborder les thèmes et problèmes actuels et chercher des solutions. De nombreuses questions liées aux affaires courantes ont également été réglées dans le cadre d'entretiens téléphoniques et de contacts par courriel.

Arbitres internationaux

Nous disposons d'un très solide cadre international des arbitres.

Trois arbitres internationaux de volleyball sont régulièrement convoqués pour la Ligue des champions CEV. En outre, en 2015, Stephan Grieder a reçu une convocation pour le Championnat d'Europe.

Nous disposons d'un juge de beach volley au plus haut niveau en la personne de Jonas Personeni.

Jonas Personeni a été convoqué pour les championnats du monde 2015 aux Pays-Bas. Il a pu arbitrer la finale des hommes et a effectué une prestation irréprochable en digne représentant de Swiss Volley.

Pour l'avenir, nous avons conclu que nous avons besoin de jeunes arbitres internationaux tant pour le volleyball que pour le beach volley. L'intensification de la promotion des arbitres nationaux pose les bases nécessaires pour trouver des candidates et des candidats appropriés.

La participation de Laura Rüegg au cours d'arbitrage international de beach volley 2015 à Vaduz est considérée comme un premier succès. D'autres

participations sont prévues pour le volleyball et le beach volley cette année et les années suivantes.

Observation des arbitres (Christian Wolf)

Pendant la saison passée, la CFA a, dans la mesure de ses possibilités, procédé à des observations des arbitres du cadre national. Pour ce faire, la CFA a pu faire appel à un pool d'observateurs d'arbitres (Referee Delegates, RD). Outre à l'expérience des RD, la CFA a également davantage fait appel aux arbitres internationaux pour l'observation des arbitres. Les RD ont également assumé le rôle de délégués techniques (DT) lors des matches décisifs de finale et de demi-finale des play-off ainsi que lors des matches de finale et de demi-finale de la Swiss Volley Cup. Au cours de la saison 2014–2015, les observations ont concerné quelque 85 matches (en tant que RD et DT). En moyenne, chaque RD (DT) a été sollicité un peu plus de huit fois.

Évaluation des candidats arbitres du cadre national (Christian Wolf)

Dans le cadre du championnat suisse M23 à Lausanne, les candidats annoncés par les clubs régionaux ont été observés et leur aptitude pour le cadre national a été examinée. Des observations complémentaires ont été effectuées lors de rencontres de 1re ligue. Sur la base des prestations présentées, dix arbitres ont finalement pu être admis comme candidats dans le cadre national. Ces observations des arbitres ont été effectuées par des arbitres internationaux et des RD très expérimentés. L'arrivée de dix nouveaux arbitres a non seulement permis de compenser les départs au niveau du cadre national, mais également d'étoffer aisément l'effectif du cadre national des arbitres. Les mesures introduites par la CFA afin d'augmenter le nombre d'arbitres dans le cadre national commencent à avoir une incidence modeste. Il faut encourager l'accroissement des effectifs dans le cadre national de manière continue. Il est réjouissant de constater que cinq des dix nouveaux arbitres sont des femmes.

Cours central 2015 pour les arbitres du cadre national (Christian Wolf)

La planification, la préparation et l'exécution du cours central pour les arbitres du cadre national sont au centre des activités du domaine formation et formation continue. Cette manifestation de deux jours, organisée traditionnellement le dernier week-end d'août dans les locaux de l'OFSPPO à Macolin, constitue la préparation théorique pour la saison à venir. Le cours central est obligatoire aussi bien pour les arbitres du cadre national que pour les observateurs

des arbitres (RD) de la CFA. De plus, chaque CRA peut envoyer un participant. Par rapport aux années précédentes, un nombre significativement plus élevé de régions a profité de cette offre. En effet, sept représentants des CRA ont participé à une ou aux deux journées de formation.

Les modifications des règles officielles du volleyball introduites en Suisse au début de la saison 2015/2016 ont constitué l'un des thèmes principaux du cours central 2015. Même si les règles ont subi peu de changements, la modification concernant les fautes impliquant un contact avec le filet a tout de même donné largement matière à discussion. Les arbitres du cadre national ont également reçu des informations détaillées sur l'introduction de la feuille de match électronique en LNA. Les changements de personnel intervenus dans la composition de la CFA ont été l'occasion de réorganiser le

domaine RH des arbitres du cadre national. Lors du cours central, le nouveau département ainsi que les instruments et mesures planifiés ont été présentés aux participants.

La voie empruntée il y a quelques années en matière d'e-learning a également été poursuivie en 2015. Pour préparer le cours central, les arbitres du cadre national et les RD ont de nouveau dû se soumettre à un examen théorique sur la plateforme d'e-learning. Ils ont ensuite pu faire part de leurs questions durant le cours et en débattre. La préparation individuelle et la formation continue des arbitres du cadre national au moyen de l'e-learning a une nouvelle fois fait ses preuves.

Dans le prolongement du cours central 2015, les arbitres du cadre national convoqués en LNA ont dû suivre la formation et l'entraînement avec la feuille de match électronique. Après un module de forma-



tion sous forme d'e-learning, les candidats ont dû appliquer leurs acquis lors d'un test en participant à une dictée de feuille de match. Ce test a permis de s'assurer que les arbitres sont également en mesure de seconder les marqueurs en LNA.

Convocations (Christian Nellen)

Nous avons pu clôturer le championnat 2014/2015 sans incidents importants avec les bureaux de convocation expérimentés pour la LNA (Janusz Grzybek) et la LNB (Michael Wiederkehr). Nous avons été en mesure de convoquer deux arbitres pour chacune des 295 rencontres de LNA et des 358 rencontres de LNB.

Le cadre des arbitres de la ligue nationale comprend 80 arbitres pour le championnat en cours 2015/2016. Par rapport à l'année dernière, nous disposons donc de neuf arbitres supplémentaires à l'entame du championnat. Les départs et des dispenses ont été plus que compensés par l'arrivée de dix nouveaux arbitres. Les mesures de recrutement de nouveaux arbitres de cadre introduites l'année dernière commencent à porter leurs fruits.

Pour terminer, je voudrais encore remercier les deux responsables de la LNA et de la LNB. Sans leur immense soutien, l'établissement des convocations ne serait pas possible.

Juges de ligne (Christian Nellen)

L'année dernière, la CFA a convoqué les juges de ligne pour les matches de la Ligue des champions de Voléro et de Lugano ainsi que pour la finale de la Corner Card Cup.

La réorganisation de la CFA a entraîné la division du secteur Juges de ligne. Les convocations des JL assurées par la CFA ont été transférées dans le secteur Championnat. L'encadrement, la détection et le développement du groupe spécial sont désormais sous la responsabilité de Nadine Wyler-Hefti.

Création du secteur Personnel (Matthias Pfister)

Lors de la réunion à huis clos du mois d'avril 2015, la CFA a créé un secteur Personnel / Ressources humaines. Nadine Wyler-Hefti et moi-même gérons ce domaine. L'objectif est d'assurer un accompagnement des arbitres à plus long terme tout au long de leur carrière, afin de pouvoir concilier leurs talents, leurs intérêts et leurs objectifs personnels avec les objectifs de la CFA. À cette fin, des entretiens personnels avec les arbitres ont été introduits à une fréquence d'un entretien tous les deux ans ou en fonction des besoins. Cet entretien doit être l'occasion

de concilier les desiderata et besoins personnels avec ceux de la CFA pour fixer de nouvelles étapes en matière de formation, de convocation ou d'observation. Les 25 premiers entretiens ont été organisés dans le cadre du cours central 2015 et ont trouvé un écho positif auprès de tous les arbitres concernés. Les données sont compilées dans des dossiers électroniques. Un autre projet prévoit d'intégrer les données dans la nouvelle banque de données de MyVolley (dans le respect des exigences en matière de protection des données).

Contact entre les régions et la CFA (Matthias Pfister)

Lors d'une rencontre avec les régions début septembre 2015, la CFA a poursuivi son dialogue avec les régions. Il s'agissait d'expliquer la nouvelle structure de la CFA et les objectifs, ainsi que d'échanger au sujet des besoins respectifs. En outre, la CFA a démontré qu'un objectif de 100 arbitres nationaux permet non seulement de diminuer le nombre de convocations par arbitre et de les soulager personnellement, mais a également un effet positif sur les régions. Les régions peuvent en effet utiliser à leur tour un savoir et un savoir-faire plus vaste en matière d'arbitrage. La CFA est consciente que chaque région a sa propre organisation et ses problèmes. Pour mieux tenir compte de ces différences, la CFA a pris la décision de rencontrer les régions sur une base régulière dans le cadre de réunions avec les arbitres et d'entretenir ainsi des contacts plus étroits. Matthias Pfister est l'interlocuteur pour les régions occidentales et Nadine Wyler-Hefti est l'interlocutrice pour les régions orientales.

Remerciements

Je voudrais remercier mes collègues pour leur collaboration constructive tout au long de ma première année de présidence de la CFA. J'adresse un merci particulier à Evelyne Müller du bureau de Swiss Volley pour son aide dans toutes les questions administratives.

Je remercie aussi vivement le CC et la direction de Swiss Volley, qui prêtent toujours une oreille attentive aux intérêts des arbitres.

Je me réjouis de relever les défis qui nous attendent cette année et dans les années à venir.

Dübendorf, le 25 février 2016

Heinz Tschumi
Président de la CFA

2.6 Commission de la relève indoor (CRI)

En 2015, la Commission de la relève Indoor s'est penchée sur le nouveau mode de championnat suisse, l'actualisation des règlements et la publication du mode. Toutes les informations sur le mode sont disponibles dans la rubrique CHS juniors du site Internet de Swiss Volley. Ces sujets doivent être abordés de façon ouverte. Par ailleurs, nous espérons que les associations régionales ont également accompli leur tâche car le délai d'inscription pour les CHS M15 à M23 est fixé à fin janvier.

Nous sommes heureux de recevoir des suggestions, y compris de l'extérieur, pour que notre sport puisse continuer d'être pratiqué de façon adéquate et avec succès dans les années à venir.

Au cours de l'année écoulée, la Commission de la relève Indoor a traité les sujets suivants:

- Nouveaux systèmes pour les championnats nationaux dans les domaines M13 à M23
- Garçons: championnat interrégional au lieu d'un championnat régional
- Filles: modes de championnat «idéaux»
- Rétrospective des championnats suisses
- Définition des différentes contributions de qualité pour les organisateurs des CHS
- Détermination des organisateurs des championnats suisses 2016
- Procédure d'inscription électronique pour les championnats suisses
- Projet school volley

- Adaptations réglementaires dans le domaine SAR garçons

Je remercie mon équipe pour la collaboration précieuse et collégiale et me réjouis de relever de nouveaux défis.

Je tiens à remercier tout particulièrement Clément Schoeb, qui a quitté la Commission de la relève Indoor pour des raisons professionnelles. Nous avons heureusement réussi à lui trouver des successeurs en les personnes de Friedrich Beermann et de Cornel Soica lors de la dernière séance.

La composition de la commission 2015 (à partir d'octobre) se présente comme suit:

- Walè Frangi (président)
- Friedrich Beermann
- Philippe Enkerli
- Matthias Lerch
- Christian Marbach
- Cornel Soica
- Markus Graber

De Swiss Volley:

- Béatrice Brülhart
- Anne-Sylvie Monnet
- Marco Fölmli
- Johannes Nowotny

Un grand merci à Béatrice Brülhart, qui traite toutes les demandes avec beaucoup de patience.

Walè Frangi
Président de la CRI



2.7 Commission de la relève beach (CRB)

La commission se compose comme suit:

- Markus Graber (président)
- Barbara Volpe
- Christine Betschart
- Stefan Gut, Kurt Brunner
- Walè Frangi

De Swiss Volley:

- Philippe Saxer
- Michael Meyenberg
- Monika Hirsbrunner

La saison dernière, plus de 190 tournois ont été organisés dans les catégories M21, M19, M17 et M15, ainsi que douze Masters à différents endroits. Le CSJ a été organisé avec succès à Klotten pour la deuxième fois. Le CSJ 2016 aura lieu du 26 au 28 août à Tenero.

Au cours de l'année écoulée, la Commission de la relève a traité et mis en œuvre les sujets suivants:

- adaptations réglementaires;
- coaching lors des tournois du JBT;
- cours d'aptitude-coaching;
- répartition des tournois du JBT;
- détermination des organisateurs du CSJ et taille du tableau du CSJ;
- collaboration avec la Commission de la relève Indoor.

Un grand merci aux membres de la CRB et du bureau pour leur travail.

Markus Graber
Président de la CRB

2.8 Commission des entraîneurs Swiss Volley & Groupe spécialisé J+S Volleyball

Activités 2015

Cette année, trois cours de cadres ont eu lieu, durant lesquels les brochures ont été examinées et complétées. Le nouveau dossier de cours a été élaboré.

La séance des groupes spécialisés qui s'est tenue en juin a été consacrée au manuel et à la révision du cahier d'entraînement. En outre, Swiss Volley s'est déclarée prête à commander un outil de planification à LerNetz, conjointement avec les fédérations de football et d'unihockey.

Les trois brochures du manuel de volleyball ont été achevées fin 2015 et ont pu être présentées lors du module de perfectionnement pour experts. Début 2016, les vidéos tournées par Swiss Volley ont été publiées sur mobilesport.ch. La vidéo Kids Volley a également été réalisée par les médias.

En 2015, 253 nouveaux moniteurs J+S Volleyball ont été formés et quatre cours de moniteurs ont dû être annulés faute d'inscriptions. Tant le nombre de moniteurs actifs que celui de participants aux cours de moniteurs sont en recul. Le nouveau module Beachvolleyball prévu à Genève n'a malheureusement pas pu avoir lieu car le nombre de participants était insuffisant. Le module Beachvolleyball advanced et le cours d'entraîneur de la relève ont eux aussi dû être annulés. Le cours d'introduction J+S a de nouveau connu une bonne fréquentation avec douze entraîneurs étrangers.

Trois nouveaux experts ont également été formés. Le nombre d'experts actifs reste stable autour de 50. Sur les six candidat-e-s, trois ont finalement obtenu le diplôme d'entraîneur A.

Swiss Volley a organisé tous les modules de deux jours de la formation continue 1, qui se déroulent toujours à Macolin.

Sport des enfants J+S

Le module de perfectionnement Sport principal et le module Découvrir un sport (cours Kids Volley destinés aux débutants) ont eu lieu. Ces modules ont été donnés par la cheffe de discipline J+S Volleyball en collaboration avec le chef de projet Kids Volley.

Conclusion

La collaboration entre Swiss Volley et J+S concernant la formation des entraîneurs est considérée comme très agréable et précieuse.

Nous tenons à remercier tous les membres de la Commission ainsi que tous les experts qui ont participé aux projets de l'année 2015 pour leur agréable et précieuse collaboration.

Nicole Schnyder-Benoit
Cheffe de discipline J+S Volleyball

Anne-Sylvie Monnet
Directrice Volleyball Swiss Volley

3. Rapport annuel

3.1 Annexe au rapport annuel 2015 – Finances

Sommaire

- Rapport de révision T+R, Gümligen
- Bilan au 31 décembre 2015
- Compte de résultats 2015 avec comparaison à 2014 et budget 2015
- Flux de trésorerie 2015
- Annexe 2015
 1. Détails du bilan et du compte de résultats
 2. Règles relatives à la présentation des comptes
 3. Immobilisations corporelles
 4. Autres indications
- Rapport de prestations 2015
- Rapport de la commission de gestion

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Parlement du volleyball de Swiss Volley, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultats, flux de trésorerie et annexe) de Swiss Volley pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. En conformité avec le manuel pour l'établissement des comptes annuels selon les Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité central alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, les

vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les auditions et les autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie du contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et au manuel pour l'établissement des comptes annuels selon les Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

Gümligen, le 16 février 2016

T+R SA

Vincent Studer

Expert-comptable diplômé

Expert-réviseur agréé

Beat Nydegger

Expert-comptable diplômé

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, flux de trésorerie et annexe)



Compte de résultats 2015

Compte de résultats totaux		Détails annexe			
		Comptes 2015	Comptes 2014	Budget 2015	
			%		%
Revenus d'exploitation	1.6	6'563'562	100.0	5'747'141	100.0
Charges sectorielles sport d'élite	1.7	-1'391'403	-21.2	-1'338'320	-23.3
Charges sectorielles sport de compétition relève et de masse	1.7	-1'716'140	-26.1	-1'255'551	-21.8
Charges sectorielles compétitions	1.7	-1'304'779	-19.9	-1'169'742	-20.4
<i>Total charges sectorielles</i>		<i>-4'412'321</i>	<i>-67.2</i>	<i>-3'763'613</i>	<i>-65.5</i>
Résultat intermédiaire I		2'151'241	32.8	1'983'528	34.5
Charges de personnel		-1'140'057	-17.4	-1'079'212	-18.8
Charges organes et commissions		-74'431	-1.1	-60'603	-1.1
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	1.8	-183'414	-2.8	-194'098	-3.4
Charges matérielles	1.9	-7'13'766	-10.9	-646'207	-11.2
Amortissements		-16'752	-0.3	-17'563	-0.3
Résultat d'exploitation		22'822	0.3	-14'154	-0.2
Produits financiers		1'705	0.0	1'272	0.0
Charges financières		-1'732	0.0	-3'638	-0.1
Résultat avant impôts		22'796	0.3	-16'520	-0.3
Impôts		-923	0.0	-571	0.0
Résultat de l'exercice		21'873	0.3	-17'091	-0.3
				8'500	0.1

Flux de trésorerie 2015

	2015	2014
Résultat de l'exercice	21'873	-17'091
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité commerciale :</i>		
Amortissements immobilisations corporelles	16'752	17'563
Augmentation/réduction provisions	0	0
Bénéfices/pertes comptables résultant de la vente d'actif immobilisé	0	0
Attribution de capital libre aux fonds liés	0	0
Remboursement de fonds liés au capital libre	0	0
Charges financières	1'732	3'638
Produits financiers	-1'705	-1'272
<i>Variation de l'actif circulant net d'exploitation :</i>		
Augmentation/réduction créances	-223'928	-156'872
Augmentation/réduction stocks	0	0
Augmentation/réduction compte de régularisation de l'actif	11'016	9'286
Augmentation/réduction engagements financiers à court terme	0	0
Augmentation/réduction autres engagements à court terme	215'683	-2'494
Augmentation/réduction compte de régularisation du passif	804'481	803'684
Augmentation/réduction provisions	0	0
Revenus nets d'exploitation	845'903	656'441
Charges financières	-1'732	-3'638
Produits financiers	1'705	1'272
Total flux de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle	845'876	654'075
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</i>		
Investissements dans des immobilisations corporelles	0	0
Augmentation/réduction titres	-1'000	0
Total flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-1'000	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	844'876	654'075
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	1'442'772	788'697
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	844'876	654'075
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	2'287'648	1'442'772

Annexe 2015

1. Détails du bilan et du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	2015	%	2014	%
1.1. Liquidités	2'287'648	100.0	1'442'772	100.0
Caisse	7'502	0.3	5'910	0.4
Poste	1'649'339	72.1	1'234'607	85.6
Poste (Compte e-deposito)	10'007	0.4	877	0.1
Banque	620'800	27.1	201'379	14.0

	2015	%	2014	%
1.2 Créances	667'618	100.0	443'690	100.0
Débiteurs	663'571	99.4	491'556	110.8
Ducroire	-50'000	-7.5	-50'000	-11.3
Impôt anticipé	2'138	0.3	2'134	0.5
Paiements en avance aux fournisseurs	51'909	7.8	0	0.0

	2015	%	2014	%
1.3 Stocks	2	100.0	2	100.0
Volleyshop	1	50.0	1	50.0
Arbitres	1	50.0	1	50.0

	2015	%	2014	%
1.4 Immobilisations financières	1'200	100.0	200	100.0
Parts sociales de la société coopérative de banque Raiffeisen Kôniz	200	16.7	200	100.0
Parts sociales de la société coopérative IndoorSports	1'000	83.3	0	0.0

	2015	%	2014	%
1.5 Autres engagements	501'224	100.0	285'540	100.0
Engagements (créiteurs) généraux	198'064	39.5	113'323	39.7
Dépenses d'arbitrage (compte de passage)	297'800	59.4	193'626	67.8
Avoir TVA du decompte final	5'360	1.1	-21'409	-7.5

Annexe 2015

1.6 Détails du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	Comptes 2015		Comptes 2014		Budget 2015	
		%		%		%
Revenus d'exploitation	6'563'562	100.0	5'747'141	100.0	6'396'860	100.0
Cotisations des membres	2'810'135	42.8	2'025'575	35.2	2'787'000	43.6
Licences	2'625'425	40.0	1'895'995	33.0	2'658'000	41.6
Beach Card	63'755	1.0	66'430	1.2	67'000	1.0
Cotisations annuelles des clubs	120'955	1.8	63'150	1.1	62'000	1.0
Contributions secteur public	148'458	2.3	145'341	2.5	135'000	2.1
Contributions Confédération	50'000	0.8	50'000	0.9	50'000	0.8
J+S fonds cours	43'458	0.7	34'376	0.6	32'000	0.5
J+S promotion de la relève	55'000	0.8	60'965	1.1	53'000	0.8
Contributions secteur de droit privé	990'105	15.1	1'014'350	17.6	960'000	15.0
AOS Formation & Management sport d'élite	225'000	3.4	225'000	3.9	225'000	3.5
AOS relève	160'000	2.4	160'000	2.8	160'000	2.5
AOS Elite	235'000	3.6	235'000	4.1	235'000	3.7
AOS JO	60'000	0.9	60'000	1.0	60'000	0.9
AOS grands événements / Surplus participation	298'000	4.5	334'350	5.8	280'000	4.4
Côtisations CEV/WEVZA	12'105	0.2	0	0.0	0	0.0
Produits publicitaires	2'039'601	31.1	2'003'707	34.9	2'009'000	31.4
Sponsoring	807'668	12.3	916'076	15.9	719'500	11.2
Coop Beach Tour	798'000	12.2	798'000	13.9	798'000	12.5
Coop Beach Tour montant de secours	57'000	0.9	36'000	0.6	36'000	0.6
Sponsoring contre-épreuve	371'433	5.7	248'631	4.3	447'000	7.0
Annonces	5'500	0.1	5'000	0.1	8'500	0.1
Produits des manifestations	405'329	6.2	338'501	5.9	315'500	4.9
Droits d'inscription, droits de participation	114'746	1.7	108'780	1.9	118'000	1.8
Amendes	27'455	0.4	32'030	0.6	30'000	0.5
Transferts joueurs	59'923	0.9	60'326	1.0	60'000	0.9
Entrées spectateurs	43'187	0.7	24'502	0.4	27'500	0.4
Revenus sur licences et amendes	18'320	0.3	17'190	0.3	20'000	0.3
Revenus publicitaires	58'276	0.9	36'882	0.6	50'000	0.8
Autres revenus	2'921	0.0	8'791	0.2	10'000	0.2
Droits de mise en oeuvre	80'500	1.2	50'000	0.9	0	0.0
Divers revenus d'exploitation	169'935	2.6	219'668	3.8	190'360	3.0
Volleyshop	47'878	0.7	58'783	1.0	40'000	0.6
Articles et tenues arbitres	9'958	0.2	23'403	0.4	20'000	0.3
Publicité divers	0	0.0	3'350	0.1	0	0.0
location sol de la salle	24'320	0.4	8'900	0.2	10'000	0.2
rendement de refacturation	10'461	0.2	0	0.0	0	0.0
Autres produits	79'067	1.2	125'232	2.2	125'360	2.0
Diminutions de recettes/perte sur débiteurs	-1'748	0.0	0	0.0	-5'000	-0.08

Annexe 2015

1.7 Détails du compte de résultats (charges sectorielles sport de compétition, relève et de masse)

		Comptes 2015	Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2013
Beach volley	Sport d'élite	-762'175	-997'543	-789'200	
	Sport de compétition relève et de masse	-523'678	-411'977	-469'200	
	Compétitions	-744'307	-728'849	-730'000	
Beach volley		-2'030'160	-2'138'369	-1'988'400	-2'143'388
Indoor Hommes	Sport d'élite	-311'496	-104'251	-285'750	
	Sport de compétition relève et de masse	-585'743	-311'838	-567'900	
Indoor Hommes		-897'239	-416'089	-853'650	-310'553
Indoor Femmes	Sport d'élite	-317'732	-236'526	-345'500	
	Sport de compétition relève et de masse	-606'719	-531'737	-634'450	
Indoor Femmes		-924'450	-768'263	-979'950	-582'598
Indoor (femmes+hommes)		-1'821'690	-1'184'351	-1'833'600	-893'151
Compétitions Indoor		-560'471	-440'893	-451'690	-450'000
Total Sport d'élite		-1'391'403	-1'338'320	-1'420'450	
Total Sport de compétition relève et de masse		-1'716'140	-1'255'551	-1'671'550	
Compétitions (Beachvolley+Indoor)		-1'304'779	-1'169'742	-1'181'690	
Total dépenses sportives		-4'412'321	-3'763'613	-4'273'690	-3'486'539

Annexe 2015

1.8 Détails du compte de résultats (charges de déplacement, représentations et publicitaires)

1.9 Détails du compte de résultats (charges matérielles)

	Comptes 2015	%	Comptes 2014	%	Budget 2015	%
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	-183'414	100.0	-194'098	100.0	-184'600	100.0
Charges des communication	-25'625	14.0	-89'697	46.2	-87'000	47.1
Honoraires d'expert	-71'347	38.9	-16'090	8.3	-500	0.3
Evénements fidélisation de la clientèle	-23'151	12.6	-27'678	14.3	-33'000	17.9
Médias (Sportradio.ch)	-14'315	7.8	-5'302	2.7	-8'400	4.6
Imprimés publicitaires, matériel publicitaire	-7'709	4.2	-13'326	6.9	-24'200	13.1
Homepage/service de résultats	-31'660	17.3	-25'500	13.1	-31'500	17.1
Publicité consulting, analyse de marché et agence de presse	-9'606	5.2	-16'505	8.5	0	0.0

1.9 Détails du compte de résultats

	Comptes 2015	%	Comptes 2014	%	Budget 2015	%
Charges matérielles	-713'766	100.0	-646'207	100.0	-704'300	100.0
Charges de matériel et de prestations de services (Volleyshop et arbitres)	-74'662	10.5	-43'932	6.8	-47'500	6.7
Loyer	-106'069	14.9	-109'414	16.9	-107'300	15.2
Meubles de bureau/machines/IT	-5'617	0.8	-2'479	0.4	-5'000	0.7
Véhicules	-106'089	14.9	-52'154	8.1	-121'000	17.2
Assurances, taxes	-8'582	1.2	-7'402	1.1	-6'500	0.9
Charges d'administration	-113'937	16.0	-127'102	19.7	-100'500	14.3
Charges informatiques	-232'607	32.6	-249'271	38.6	-201'500	28.6
Réduction récup. Impôt préalable	-66'203	9.3	-54'453	8.4	-115'000	16.3

	Comptes 2015	%	Comptes 2014	%	Budget 2015	%
Détails Charges informatiques	-232'607	100.0	-249'271	100.0	-201'500	100.0
Entretien informatique software	-34'239	14.7	-13'480	5.4	-51'000	25.3
Entretien informatique hardware	-21'965	9.4	-21'209	8.5	-13'000	6.5
Banque de données (MyVolley, MyBeach, E-Learning etc.)	-109'939	47.3	-160'339	64.3	-80'000	39.7
Videosharing club / DataVolley / E-Scoring	-28'342	12.2	-18'783	7.5	-9'500	4.7
Internet/Transmissions données/Hébergement serveur	-38'122	16.4	-35'460	14.2	-48'000	23.8

ANNEXE 2015

2. Récapitulation des principes de présentation des comptes

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes a été effectuée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Sport GAAP de Swiss Olympic Association. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés anonymes. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions de bilan ont été utilisées conformément aux valeurs maximales selon le droit des sociétés anonymes pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de Swiss Volley puissent être évalués de façon fiable.

Périmètre de consolidation

Swiss Volley n'a pas de sociétés filiales ni d'institutions partenaires placées sous une direction unique par une majorité de voix ou de toute autre manière.

Conversion des monnaies étrangères

Aucune monnaie étrangère à l'échéance du bilan

Liquidités

Les liquidités comprennent le fonds de caisse, les chèques à encaisser directement ainsi que les avoirs en comptes postaux et bancaires.

Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien ont été directement imputées au compte de résultat.

Les amortissements ont été calculés sur la base de l'ordonnance sur les amortissements du canton de Berne:

Hardware informatique	33 %
Mobilier et équipements	50 %
Véhicules	50 %

Le seuil de comptabilisation s'élève à CHF 5'000.

Immobilisations financières

En dehors de la part sociale de la Banque Raiffeisen Kôniz, Swiss Volley n'est engagé dans aucun investissement financier.

Provisions

Les provisions ont été inscrites au bilan lorsqu'un engagement actuel, résultant d'un événement se situant dans le passé, est survenu, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables.

Impôts

Swiss Volley a été assujetti à l'impôt du canton de Berne au 1.1.2003, en qualité de personne morale.

Berne, le 31 décembre 2015

Annexe 2015

3. Immobilisations corporelles

Coûts d'acquisition	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2014	11'374.70	51'304.00	163'104.63	11'898.15	237'681.48
Investissements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Désinvestissements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Inventaire au 31 décembre 2015	11'374.70	51'304.00	163'104.63	11'898.15	237'681.48

Amortissements cumulés	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2014	2'749.40	51'303.00	133'202.51	11'897.15	199'152.06
Charges d'amortissement	1'374.70	0.00	15'376.88	0.00	16'751.58
Correction amortissement cumulé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Inventaire au 31 décembre 2014	4'124.10	51'303.00	148'579.39	11'897.15	215'903.64

Valeur comptable nette	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Au 31 décembre 2014	8'625.30	1.00	29'902.12	1.00	38'529.42
Au 31 décembre 2015	7'250.60	1.00	14'525.24	1.00	21'777.84

Valeur d'assurance incendie au 31.12.2015	500'000.00
--	-------------------

4. Autres indications

	Comptes 2015	Comptes 2014
Cautionnements	aucun	aucun
Engagements de garantie	aucun	aucun
Constitution de gages en faveur de tiers	aucun	aucun
Restriction de propriété pour engagements propres	aucun	aucun
Engagements de leasing	aucun	aucun
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance	aucun	aucun
Participations majoritaires	aucun	aucun

Rapport de prestations 2015

But / Organisation de la Fédération

Extrait du plan directeur:

Swiss Volley est l'organe faîtière suisse pour le volleyball. L'objectif principal de Swiss Volley est la propagation et la promotion du volleyball dans le sport de masse et le sport d'élite, ainsi que la progression de son importance dans le public. La position de deuxième fédération suisse de sport d'équipe doit être confirmée. Swiss Volley entend en même temps être organisateur, prestataire de services et défenseur des intérêts de ses membres. Swiss Volley promeut en particulier des produits «vendables» et/ou avantageux pour sa base.

Swiss Volley est positivement orienté face aux nouvelles tendances et aux nouveaux développements dans le volleyball. La Fédération s'engage au niveau national et international en faveur de concepts et de formes de jeu innovants.

Swiss Volley s'engage pour une éthique sportive, pour le fair-play, et lutte contre l'utilisation de moyens dopants.

Swiss Volley prend position par rapport aux questions et problèmes de société, politiques et économiques qui ont une influence directe sur l'activité de la Fédération et l'exercice ou le développement du volleyball

Organes dirigeants de la Fédération, Comité central

Nom	Prénom	Fonction	Mandat	Taux d'occupation
Willi	Nora	Présidente	– 31.12.18	–
Addiechi	Federico	Membre	– 31.12.18	–
Cantieni	Roman	Membre	– 31.12.18	–
Hominal	Bernard	Vice-président	– 31.12.18	–
Frey	Deborah	Membre	– 31.12.18	–
Quinche	Anna	Membre	– 31.12.18	–
Stückelberger	Balz	Membre	– 31.12.18	–

Responsables au sein de la direction

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Augsburger	Werner	Directeur	01.04.12	100%
Deubelbeiss	Martin	Directeur des finances	01.06.13	100%
Monnet	Anne-Sylvie	Directrice sportive	01.11.03	100%
Saxer	Philippe	Directeur sportif	01.06.06	100%

Collaboratrices et Collaborateurs de Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Brühlhart	Béatrice	Administration	01.07.11	80%
Hirsbrunner	Monika	Administration	01.04.07	100%
Imhasly	Claudia	Administration	01.06.14	50%
Fölmli	Marco	Coordinateur de la relève volleyball hommes	01.05.14	50%
Kiss	Bastian	Apprenti	01.08.15	100%
Krattiger	Marco	Administration	01.08.15	20%
Meyenberg	Michael	Coordinateur de la relève beachvolleyball	01.08.16	100%
Müller-Maurer	Evelyne	Administration	01.06.00	30%
Nowotny	Johannes	Coordinateur de la relève volleyball femmes	01.05.14	100%
Nydegger	Joël	Administration	01.10.13	100%
Raffaelli	Alessandro	Administration	26.09.12	100%
Spychiger	Karin	Administration	01.03.06	40%
Théodoloz	Noémie	Administration	01.06.14	80%

Entraîneur Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Balsamo	Dario	Entraîneur	dès 2015	Jours d'activités
Beck	Sebastian	Entraîneur	01.03.06	100%
Beeler	Marco	Entraîneur	dès 2015	Jours d'activités
Bettello	Dario	Entraîneur	dès 2004	Jours d'activités
Brunner	Kurt	Entraîneur	dès 2012	Jours d'activités
Campioli	Matteo	Scout	dès 2015	Jours d'activités
Carolino dos Santos	Pedro	Entraîneur	dès 2015	Jours d'activités
Dieckmann	Christoph	Entraîneur	01.12.12	80%
Dufaux	Michel	Entraîneur	dès 2011	Jours d'activités
Egger	Markus	Entraîneur	01.05.14	100%
Fölmli	Marco	Entraîneur	dès 2014	Jours d'activités
Gerson	Marc	Entraîneur	dès 2009	Jours d'activités
Gross	Dirk	Entraîneur	dès 2015	Jours d'activités
Karl	Florian	Entraîneur	01.01.14	100%
Knutti	Bruno	Entraîneur	dès 2013	Jours d'activités
Lippuner	Timo	Entraîneur	dès 2014	Jours d'activités
Nowotny	Johannes	Entraîneur	dès 2011	Jours d'activités
Pauli	Mélanie	Entraîneuse	dès 2011	Jours d'activités
Schreier	Jürgen	Entraîneur	dès 2014	Jours d'activités
Strohm	Frieder	Scout	dès 2015	Jours d'activités
Suter	Michael	Entraîneur	dès 2013	Jours d'activités
Zbinden	Jürg	Kids Volley	dès 2012	Jours d'activités
Zürcher	Bruno	Entraîneur	dès 2013	Jours d'activités

Organe de révision

Reprise du mandat 1.1.2003 – élu jusqu'au 31.12.17
T&R AG, Gümligen
Beat Nydegger, expert-comptable dipl.

Commission de gestion

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Racine	Marc-André	Membre	– 31.12.18
Schmutz	Stefan	Président	– 31.12.18
Thommen	Stefan	Membre	– 31.12.18

Total des indemnités versées aux:

Organes dirigeants de Swiss Volley	CHF 19'200.00
------------------------------------	---------------

3.2 Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley

à l'attention du Parlement 2016

Conformément au mandat qui nous est octroyé, la commission de gestion a examiné de manière critique le développement de l'activité de Swiss Volley en 2015. Nous avons exécuté notre mandat de manière indépendante, conformément aux dispositions statutaires et au règlement de la commission de gestion.

La commission de gestion s'est réunie à l'occasion de deux séances au bureau à Berne. Le contrôle et l'appréciation des rapports financiers présentés ont été les thèmes centraux de ces séances. La commission de gestion a en outre reçu régulièrement des informations concernant l'activité de la Fédération.

Sur la base des contrôles effectués, nous établissons à l'attention du Parlement le rapport suivant:

- Les comptes annuels 2015 sont clôturés avec un bénéfice de CHF 21 873.–. Un gain de CHF 8500.– avait été budgété. Grâce à ce bénéfice, le capital de la fédération s'élève à CHF 646 899.– au 31 décembre 2015.
- Dans la mesure où des différences importantes par rapport au budget ont été enregistrées pour certains postes, elles ont été rapidement identifiées par le bureau et le Comité central sur la base des projections courantes. Les principaux écarts ont été exposés à la commission de gestion de manière transparente lors des séances et justifiés dans le détail.
- La clôture des comptes de l'exercice 2015 a été contrôlée par un organe de révision externe. Dans son rapport du 16 février 2016, T+R SA atteste que lors de son contrôle, elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux prescriptions applicables en matière d'établissement des comptes.
- Les années précédentes, la commission de gestion s'en est tenue à la recommandation selon laquelle le montant du capital cible doit faire l'objet d'un examen et, le cas échéant, être soumis au Parlement du volleyball pour une nouvelle prise de

décision. Il a ainsi été convenu avec les instances de Swiss Volley que cet examen sera également traité dans le cadre du contrôle de la stratégie qui a été initié. Ce contrôle de la stratégie a été reporté en raison du poste vacant à la présidence de Swiss Volley et n'est pas encore terminé. Un nouvel échéancier a cependant été exposé à la commission de gestion.

- De nouveau, nous considérons que la situation financière de Swiss Volley est très solide. Concernant la vérification recommandée du capital cible, il s'agit uniquement de garantir que les objectifs fixés par le Parlement du volleyball seront de nouveau visés à moyen terme ou adaptés suite à une nouvelle décision.
- En consultant les procès-verbaux des séances du Comité central, la commission de gestion a pu obtenir des informations concernant les autres activités de la Fédération.
- Tous les renseignements exigés par la commission de gestion concernant la marche ordinaire des affaires ou certaines affaires en particulier ont été fournis de manière compétente par le Comité central et la direction.
- Dans le cadre de notre activité, nous n'avons pas rencontré d'élément nécessitant des vérifications complètes au sens de l'art. 9, al. 3 du règlement de la commission de gestion.

Nous sommes donc d'avis que l'activité de la Fédération s'est développée de manière correcte dans le cadre des statuts, des règlements et des décisions des organes compétents. Nous recommandons au Parlement d'approuver les comptes annuels 2015.

Pour conclure, je remercie la direction de Swiss Volley, Werner Augsburger et Martin Deubelbeiss, pour le travail effectué avec soin et les explications compétentes fournies lors de nos séances.

Thoune, le 7 mars 2016

Pour la commission de gestion



Stefan Schmutz, président

4. Annexe des statistiques

4.1 Licences/Clubs dès 1969

Saison Saison	Lizenzen Licences	Vereine Clubs	Passivmitglieder Membres passifs	Erhöhung Augmentation	Vereine Clubs
1969/70	1'803	81			
1970/71	2'717	129		50.69%	59.26%
1971/72	3'780	155		39.12%	20.16%
1972/73	5'374	228		42.17%	47.10%
1973/74	6'935	316		29.05%	38.60%
1974/75	9'313	372		34.29%	17.72%
1975/76	11'388	449		22.28%	20.70%
1976/77	13'102	510		15.05%	13.59%
1977/78	14'921	572		13.88%	12.16%
1978/79	16'800	628		12.59%	9.79%
1979/80	18'537	651		10.34%	3.66%
1980/81	20'369	671		9.88%	3.07%
1981/82	21'954	706		7.78%	5.22%
1982/83	23'217	728		5.75%	3.12%
1983/84	24'155	733		4.04%	0.69%
1984/85	25'793	750		6.78%	2.32%
1985/86	26'614	762		3.18%	1.60%
1986/87	27'678	781		4.00%	2.49%
1987/88	27'893	785		0.78%	0.51%
1988/89	28'640	784		2.68%	-0.13%
1989/90	35'438	778		23.74%	-0.77%
1990/91	36'871	752	13'784	42.94%	-3.34%
1991/92	37'967	774	13'390	1.39%	2.93%
1992/93	38'609	766	14'132	2.69%	-1.03%
1993/94	39'713	761	15'232	4.18%	-0.65%
1994/95	40'582	766	14'920	1.01%	0.66%
1995/96	39'925	770	15'610	0.06%	0.52%
1996/97	44'418	769	15'200	7.35%	-0.13%
1997/98	45'543	767	15'268	2.00%	-0.26%
1998/99	44'559	754	15'310	-1.55%	-1.69%
1999/00	39'738	687	15'400	-7.90%	-8.89%
2000/01	41'726	661	15'500	3.79%	-3.78%
2001/02	30'855	652	15'300	-19.35%	-1.36%
2002/03	29'203	645	15'000	-4.23%	-1.07%
2003/04	30'025	656	15'000	1.86%	1.71%
2004/05	31'623	660	15'000	3.55%	0.61%
2005/06	34'485	611	15'000	6.14%	-7.42%
2006/07	35'201	660	15'000	1.45%	8.02%
2007/08	35'422	569	15'000	0.44%	-13.79%
2008/09	34'906	568	15'000	-1.02%	-0.18%
2009/10	35'075	543	15'000	0.34%	-4.40%
2010/11	34'711	544	15'000	-0.73%	0.18%
2011/12	34'866	523	15'000	0.31%	-3.86%
2012/13	35'641	522	15'000	1.55%	-0.19%
2013/14	35'371	510	15'000	-0.53%	-2.30%
2014/15	35'199	503	15'000	-0.34%	-1.37%
2015/16	38'259	499	15'000	6.10%	-0.80%



4.2 Développement du nombre des licences

SV Region/Région	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/2015	2015/2016
Genf/Genève	1'796	1'686	782	680	699	700	851	1'004	962	1'003	1'031	1'025	969	1'049	1'015	986	1'068
Waadt/Vaud	2'561	2'787	2'241	2'037	2'049	2'058	2'231	2'188	2'138	2'233	2'294	2'212	2'245	2'130	2'114	2'013	2'022
Wallis/Valais	1'334	1'435	1'045	1'007	1'092	1'146	1'147	1'384	1'510	1'490	1'501	1'515	1'462	1'425	1'417	1'330	1'255
Neuenburg/Neuchâtel	1'459	1'567	825	774	766	791	819	872	928	912	910	884	863	964	932	926	858
Jura-Seeland	1'246	1'366	1'069	894	852	842	812	823	1'194	1'284	1'267	1'116	1'100	1'146	1'136	1'182	1'175
Freiburg/Fribourg	2'330	2'476	1'902	1'897	1'862	1'951	2'130	2'173	2'177	1'625	2'114	2'120	2'045	1'973	1'866	1'818	1'819
Bern/Berne	4'798	4'717	3'755	3'687	3'696	3'416	3'288	3'328	3'397	3'353	3'167	3'260	3'281	3'304	3'063	2'983	3'034
Solothurn/Soleure	2'138	2'131	1'876	1'834	1'961	1'995	2'033	2'113	2'113	2'015	1'945	1'787	1'653	1'446	1'506	1'419	1'419
Basel/Bâle	3'256	3'398	2'612	2'544	2'612	2'517	2'745	2'644	2'591	2'722	2'642	2'449	2'381	2'260	2'220	2'221	2'176
Aargau/Argovie	4'515	5'038	3'479	3'153	3'227	3'103	3'529	3'482	3'293	3'255	3'183	3'180	3'107	3'212	3'356	3'322	3'384
Innerschweiz/Suisse centrale	4'883	5'199	3'854	3'549	3'684	3'667	4'075	4'087	4'125	4'106	4'157	4'150	4'043	4'056	3'979	3'757	3'769
Zürich	3'098	3'168	2'628	2'431	2'657	2'628	2'618	2'815	2'828	2'803	2'739	2'661	2'562	2'542	2'493	2'512	2'464
RVNO	3'278	3'636	2'628	2'544	2'498	2'422	2'767	2'721	2'886	2'830	2'908	2'913	2'682	2'683	2'741	2'752	2'679
GSSL	2'242	2'201	1'607	1'588	1'635	1'567	1'572	1'580	1'548	1'546	1'509	1'519	1'402	1'355	1'339	1'222	1'145
Tessin/Ticino	804	921	552	584	735	782	1'067	1'232	1'253	1'190	1'179	1'080	1'056	1'007	924	953	812
Beachlicenzen/ licences beach							2'038	2'801	2'479	2'539	2'529	2'494	2'185	2'107	2'226	2'234	2'290
Beachvolley Easy League												346	678	476	347	320	258
Open Beachvolley League																	623
Indoor Easy League													1'152	2'506	2'697	3'249	3'297
Indoor Schreiberlicenzen / licences de marqueurs																	2'712
Total	39'738	41'726	30'855	29'203	30'025	31'623	34'485	35'201	35'422	34'906	35'075	34'711	34'866	35'641	35'371	35'199	38'259

4.3 Sortes de licences par région/Distribution des votes

SV Region SV Région	Stimmen/ Voix	Beach	DN DN	DR DR	J J	U15 M15	U13 M13	KV KV	NL LN	RL LR	PL LP	Schiri Arbitre	Trainer T Entrain.	Trainer TA Entrain.	Trainer TB Entrain.	Trainer TC Entrain.	Total Total
Tessin / Ticino	1		0	17	164	161	52	0	88	253	0	35	18	7	7	10	812
Genf / Genève	1		0	8	141	118	63	11	80	346	0	61	14	8	4	4	858
Neuenburg / Neuchâtel	1		5	24	282	118	173	27	64	270	0	52	31	8	10	4	1'068
GSGL	1		14	33	152	51	24	29	74	637	0	94	14	11	8	4	1'145
Jura-Seeland	1		2	13	182	44	90	124	46	596	1	50	12	6	2	7	1'175
Wallis / Valais	2		7	32	304	116	137	28	41	473	0	77	23	2	4	11	1'255
Solothurn / Soleure	2		5	3	194	82	59	5	70	871	1	93	29	0	2	5	1'419
Freiburg / Fribourg	2		18	11	434	109	85	0	65	948	2	94	31	6	2	14	1'819
Waadt / Vaud	2		6	17	586	0	8	0	129	1'034	0	197	21	8	6	10	2'022
Basel / Bâle	2		8	14	364	208	118	62	104	1'133	1	122	20	8	3	11	2'176
Zürich	3		5	8	493	148	109	40	127	1'360	2	118	28	7	5	14	2'464
RVNO	3		16	33	726	82	149	33	181	1'249	0	144	22	17	10	17	2'679
Bern / Berne	3		13	14	664	201	89	0	189	1'629	1	160	45	6	6	17	3'034
Aargau / Argovie	3		17	59	705	246	220	99	132	1'669	0	134	51	10	13	29	3'384
Innerschweiz / Suisse centrale	3		24	38	886	442	285	127	136	1'544	1	175	54	10	12	35	3'769
Beachlicenzen / licences beach		2'290															2'290
Beachvolley Easy League		258															258
Open Beachvolley League		623															623
Indoor Easy League																	3'297
Indoor Schreiberlicenzen / licences de marqueurs																	2'712
Total	30	3'171	140	324	6'277	2'126	1'661	585	1'526	14'012	9	1'606	413	114	94	192	38'259

Neue Stimmverteilung ab 01.01.2016 aufgrund der Lizenzzahlen Saison 14/15

Nouvelle répartition des voix dès le 01 janvier 2016 sur la base du nombre de licences de la saison 14/15

4.4 Lizenzen par région et sexe/Sortes de lizenzen

Lizenzart Sortes de lizenzen	Frauen Femmes	Männer Hommes	Total Total
Doppellizenz/licences double DN	101	39	140
Doppellizenz/licences double DR	247	77	324
Junioren/juniors J	5'574	703	6'277
U15 / M15	1'813	313	2'126
U13 / M13	1'427	234	1'661
KidsVolley	414	171	585
Nationalliga NL/ligue nationale LN	750	776	1'526
Regionalliga RL/ligue régionale LR	9'683	4'329	14'012
Pendler PL / lizenzen pendulaires	4	5	9
Schreiberlizenz SL/ lizenzen de marqueurs	714	1'998	2'712
Schiedsrichter SR/arbitres	900	706	1'606
Trainer T / entraîneur T	181	232	413
Trainer TA / entraîneurs TA	14	100	114
Trainer TB / entraîneurs TB	23	71	94
Trainer TC / entraîneurs TC	75	117	192
Beachlizenzen / lizenzen beach			2'290
Beach Volley Easy League			258
Open Beachvolley League			623
Indoor Easy League			3'297
Total	21'920	9'871	38'259

SV Region SV Région	Frauen Femmes	Männer Hommes	Lizenzen Licences
Genf/Genève	725	343	1'068
Waadt/Vaud	1'269	753	2'022
Wallis/Valais	1'024	231	1'255
Neuenburg/Neuchâtel	577	281	858
Jura-Seeland	864	311	1'175
Freiburg/Fribourg	1'439	380	1'819
Bern/Berne	2'273	761	3'034
Solothurn/Soleure	1'109	310	1'419
Basel/Bâle	1'633	543	2'176
Aargau/Argovie	2'538	846	3'384
Innerschweiz/Suisse centrale	2'895	874	3'769
Zürich	1'632	832	2'464
RVNO	1'802	877	2'679
GSGL	750	395	1'145
Tessin/Ticino	676	136	812
Beachlizenzen/licences beach			2'290
Beach Volley Easy League			258
Open Beachvolley League			623
Indoor Easy League			3'297
Indoor Schreiberlizenzen / lizenzen de marqueurs	714	1'998	2'712
Total	21'920	9'871	38'259

4.5 Répartition des classes d'âge

Saison 2015/2016

	Alter âge	Absolut		Total	%		Total
		Frauen femmes	Männer hommes		Frauen femmes	Männer hommes	
U10	5 - 9	398	181	579	1.9%	2.3%	2.0%
U11	10	424	108	532	2.0%	1.4%	1.8%
U13	11 - 12	1'593	253	1'846	7.5%	3.2%	6.3%
U15	13 - 14	2'367	363	2'730	11.2%	4.6%	9.4%
U17	15 - 16	2'866	333	3'199	13.5%	4.2%	11.0%
U19	17 - 18	2'469	462	2'931	11.6%	5.9%	10.1%
U23	19 - 22	3'541	870	4'411	16.7%	11.1%	15.2%
	23 - 29	3'792	1'569	5'361	17.9%	19.9%	18.4%
	30 - 39	2'320	1'756	4'076	10.9%	22.3%	14.0%
	40 - 49	996	1'205	2'201	4.7%	15.3%	7.6%
	50 - 59	394	637	1'031	1.9%	8.1%	3.5%
	> 60	48	134	182	0.2%	1.7%	0.6%
Total		21'208	7'871	29'079	100.0%	100.0%	100.0%
Anteil / Part		72.9%	27.1%	100.0%			

ohne Schreiberlizenzen, Beachvolley, Open und Easy Leagues
 sans licences de marqueurs, beachvolley, Open et Easy Leagues

Nous remercions nos sponsors



BLS • La Mobilière | ASICS • Cornèrcard • Mikasa • Swatch • Under Armour

Swiss Volley, Zieglerstrasse 29, Postfach 318, CH-3000 Bern 14
T +41 31 387 37 57 F +41 31 387 37 58 E info@volleyball.ch W volleyball.ch